

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service ECLAT

Pôle aménagement du
territoire

Tél. : 03 20 40 43 27
Fax : 03 20 40 54 58

ae-eclat.dreal-ndpcp@developpement-durable.gouv.fr

A

Préfecture de l'Aisne
2 rue Paul Doumer
02 000 Laon

Lille, le 16 NOV. 2016

Objet : information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de création d'un crématorium à Tergnier
Réf : 2016-0376

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets prévue par l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier relatif au projet de création d'un crématorium à Ternier, ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 15 septembre 2016.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique, ou de la procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique via votre site internet, en application de l'article R.122-7 du code de l'environnement. Cette information figurera également sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France.

Pour le Directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement et
du logement,
Le directeur adjoint

Yann GOURIO

